Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260505-2026_05_01-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

COMMUNE DE PLÉLAN-LE-GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE PLÉLAN-LE-GRAND

2026-05-01

L'an deux mil vingt-six, le cinq mai, le Conseil municipal de la Commune de PLÉLAN-LE-GRAND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Olivier Ropert, Maire.

Secrétaire de Séance : Florence Fretay

Date de convocation du Conseil municipal : 27 avril 2026

PRÉSENTS : Alain Amblard, Laurent Benoît, Clément Bonnier, Patrick Collet, Fleur de Launay (arrivée à 19h10), Aymeric Desmet, Vanessa Dijoux-Cauchois, Camille Doudard, Florence Fretay, Nadine Grimault-Roux, Hélène Hervo, Céliner Mercier, Yohann Pegeault, Steven Perrichot, Jean-Marc Puissant, Julien Querbouët, Mathilde Querbouët, Nathalie Ranno, Olivier Ropert, Hippolyte Schreiner, Carine Schurb, Alain Tanné, Eric Vallet, Céline Viaud

ABSENTS : Sarah Huet (pouvoir à Clément Bonnier), Tarik Vissuzaine (pouvoir à Hélène Hervo), Eva Warns (pouvoir à Florence Fretay)

VOTES A MAINS LEVÉES

Point inscrit à l'ordre du jour.

Conseillers en exercice : 27	Conseillers présents : 24	Votants : 27
POUR : 27	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

COMMANDE PUBLIQUE – ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT D'UNE GARE ROUTIERE RUE DE L'HERMINE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Steven Perrichot, Adjoint

La commune a lancé une consultation en procédure adaptée en vue de retenir l'entreprise pour la réalisation des travaux de création d'une gare routière ainsi que l'achèvement de l'aménagement de la rue de l'Hermine, y compris la réalisation du réseau d'eaux pluviales, ainsi que l'aménagement de stationnements.

La consultation, qui comprend un seul lot, a été mise en ligne sur la salle des marchés Mégalis Bretagne ainsi que publiée dans le journal Ouest France, avec une date limite de remise des offres au 24 avril 2026 à 12h00.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260505-2026_05_01-DE

Le marché était estimé à 319 163.50 € HT. L'analyse a été réalisée par le Maître d'œuvre, DCI Environnement, en collaboration avec les services municipaux sur la base des critères d'analyse suivants fixés par le règlement de la consultation :

Critère / sous-critère	Description	Pondération
Critère 1	**Valeur technique**	**35%**
Sous-critère 1.1	Analyse du contexte du site, organisation et méthodologie détaillée de l'entreprise pour la réalisation des travaux	20
Sous-critère 1.2	Performance des moyens matériels et humains mis en œuvre pour exécuter ce marché	10
Sous-critère 1.3	Indications concernant la provenance des fournitures et les fiches techniques démontrant de la qualité des produits	5
Critère 2	**Prix des prestations**	**50%**
Critère 3	**Planning détaillé, organisation par phase, respect des délais**	**15%**

Offres reçues

La commune a reçu 3 offres :

- COLAS France
- BROCELIANDE TP
- ENTREPRISE POMPEI

Dans le cadre de la procédure, les entreprises ont été sollicitées pour confirmer plusieurs prix et préciser certains points concernant le respect du planning ou les conditions techniques d'exécution.

La commission MAPA (Marché à Procédure Adaptée) s'est réunie le 30 avril 2026 pour étudier le rapport d'analyse des offres présenté par le Maître d'œuvre, DCI Environnement, et proposer l'entreprise à retenir pour ce marché. Le bilan de l'analyse qui a été présenté en commission est le suivant :

	Offre initiale					
	CRITERE 1 (/35)	**CRITERE 2 (/50)**	**CRITERE 3 (/15)**	**TOTAL (/100)**	**CLASSEMENT**	**MONTANT**
COLAS France	32,00	42,80	15,00	89,80	**2**	**273 067,03 €**
BROCELIANDE TP	33,00	50,00	15,00	98,00	**1**	**233 752,85 €**
ENTREPRISE POMPEI	33,00	39,34	15,00	87,34	**3**	**297 127,00 €**

Sur ce rapport le Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260505-2026_05_01-DE

Vu le Code de la commande publique,

Considérant le projet d'aménagement d'une gare routière rue de l'Hermine,

Considérant le rapport d'analyse des offres,

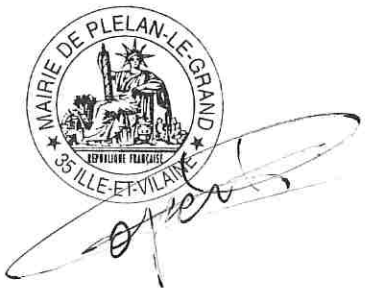
Considérant l'avis de la commission MAPA du 30 avril 2026,

Après avoir délibéré,

- **Décide d'attribuer le marché à BROCELIANDE TP pour un montant de 233 752,85 € HT**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Olivier Ropert



Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260505-2026_05_01-DE